

Programme de restauration des collections du Musée du Temps - Demande de subvention à la DRAC

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Le Musée du Temps poursuit sa politique de restauration en 2008 pour les besoins de conservation ou d'exposition de ses collections.

Ainsi, le portrait du Maire Louis Antoine Daclin rejoindra la galerie de portraits des maires de Besançon présentée à l'Hôtel de Ville, tandis que la désinsectisation de certaines pièces est organisée dans le cadre de leur transfert du Musée des Beaux-Arts au Musée du Temps.

Le coût de ces restaurations s'élève à 16 681,93 € TTC et se décompose comme suit :

- Pendule squelette	
Devis du restaurateur	4 192,70 €
- Portrait du maire Louis-Antoine Daclin	
Devis du restaurateur pour l'huile sur toile	1 799,98 €
Devis du restaurateur pour le cadre	1 542,84 €
- Tableau horloge	
Devis du restaurateur pour l'huile sur toile	2 571,40 €
Devis du restaurateur pour le cadre	1 671,41 €
- Désinsectisation	
(six tableaux sur bois et huit horloges comtoises)	
Devis du restaurateur	4 903,60 €

A ce titre, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté se propose de verser une subvention à hauteur de 7 500 €. La dépense restant à la charge de la Ville, soit 9 181,93 €, sera imputée au chapitre 1.23.322.2316.509.53000 du budget de l'exercice courant.

Il est proposé au Conseil Municipal de Besançon :

- de se prononcer sur ce programme de restauration
- de solliciter, à ce titre, une subvention de 7 500 € auprès de la DRAC.

«M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, je profite de ce point pour vous interroger un peu sur les perspectives que vous entendez donner au Musée du Temps dont on parle beaucoup moins actuellement. Plus globalement où en est-on de l'usage du temps comme élément de communication de la Ville et de l'Agglomération puisqu'aujourd'hui Vauban est au premier plan mais à un moment donné on a beaucoup parlé du temps. Qu'en est-il des perspectives pour le Musée du Temps et pour le temps dans la communication de la Ville ?

M. LE MAIRE : Nous sommes en train de revoir notre Plan Pluriannuel d'Investissement et concernant le Musée du Temps, l'Adjoint à la Culture vous le dira mais il est au Conseil Général aujourd'hui, ce qui explique son absence, ce n'est pas une réalisation dans les trois années à venir puisque nous allons devoir faire des choix comme tout le monde et effectivement nous devons donc décaler certainement la seconde tranche de travaux au Musée du Temps».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 18 décembre 2008.